

## ATELIER DE DORURE SUR CUIR TOUS NIVEAUX – 2023-2024

**OBJECTIF** Acquérir des compétences en dorure sur cuir

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs de développement des compétences professionnelles sont fixés individuellement avec chaque stagiaire.

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

### PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure.

(1<sup>ère</sup> année de reliure à l'AAAV ou équivalent)

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION - PRIX

**Le samedi** : 63 heures en présentiel.  
18 samedis de 9h00 à 12h30 hors  
vacances scolaires zone C)

**PRIX** : 650 €

**Le mercredi** : 90 heures en  
présentiel. 15 mercredis de 9h30 à  
12h30 et de 13h30 à 16h30 (hors  
vacances scolaires zone C)

**PRIX** : 1.000 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30 €

Prévoir des achats de fournitures : 50 €

Pour les personnes bénéficiant d'une prise  
en charge : 130 / 200 € de frais de dossier

### NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

### LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

### CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du cours dépend des objectifs fixés avec le stagiaire et s'adapte aux besoins de chacun des participants.

Ces ateliers dirigés permettent à chacun de travailler pour titrer ses propres reliures ou pour y réaliser un décor. Le travail s'effectue au rythme de chacun, tout en bénéficiant des conseils du formateur, sur la base de l'enseignement de l'AAAV.

### MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

### PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) :

Jean-Louis MICHEL : 18 **samedis** de 9h00 à 12h30 - Formation en reliure et en dorure à l'AAAV.

Julie VILMAIN : 15 **mercredis** de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Doreur expérimenté, titulaire d'un DMA Arts Graphiques – Option reliure et dorure.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.

Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

### MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté des outils et matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires. Mise à disposition des outils de dorure.

### ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet  
**Administration et formation** : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – [aaav@wanadoo.fr](mailto:aaav@wanadoo.fr) – [www.aaav.asso.fr](http://www.aaav.asso.fr)  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)  
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)